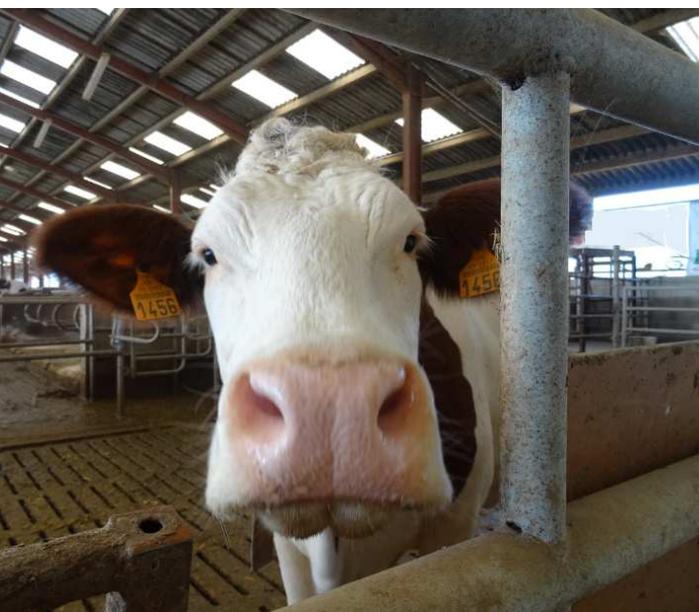


## Référentiel travail en élevages bovins lait



Le Contrat Régional d'Objectif Filière Bovins Lait de la région Auvergne Rhône-Alpes a permis la constitution en 2015 d'un groupe de conseillers d'élevage spécialisés sur le travail. Des services sur l'organisation du travail ont pu être proposés aux éleveurs laitiers de la région, en partie financés par celle-ci. L'un d'entre eux utilise la méthode « ACTEL » qui est reconnue au niveau national comme le bilan travail des éleveurs laitiers. Elle permet un bilan quantitatif et donc une comparaison à des références pour se situer au niveau de l'efficacité dans la réalisation des tâches. **Ce document présente les résultats de 24 diagnostics réalisés en 2015-2016. Ils constituent les premières références régionales actualisées.**

D'autres diagnostics viendront compléter cette synthèse l'année prochaine. Si vous êtes éleveur, nous espérons que ces premiers résultats vont vous encourager à réaliser ce diagnostic chez vous pour faire le point sur votre situation afin d'améliorer votre temps et vos conditions de travail, selon vos objectifs et aspirations. A savoir qu'une aide de 330€ vous est accordée par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour réaliser ce diagnostic.

Cécile Pandrot

Acseil Conseil Elevage

12/09/2016

## Table des matières

Table des illustrations.....	2
Sigles utilisés et définition des notions travail .....	3
Sources .....	3
1. Contexte et méthode .....	4
2. Synthèse de 24 diagnostics ACTEL .....	4
3. Caractéristiques des élevages enquêtés .....	5
a. La main d'œuvre.....	5
b. Les bâtiments et équipements.....	6
c. Les surfaces .....	7
d. Le cheptel .....	7
e. La production laitière .....	8
4. Temps de travail et temps disponible .....	9
5. Le travail d'astreinte.....	10
a. Le travail d'astreinte par vache et par UGB .....	10
b. Le travail d'astreinte par 1000 litres de lait produits.....	11
c. La traite.....	12
d. Les autres travaux d'astreinte .....	13
6. Le travail de saison .....	13
7. Le travail administratif et de gestion.....	15
Conclusion .....	15
Comment mesurer la productivité du travail ? .....	15
Produire un maximum de litrage par UMO ? .....	16
Chercher la valeur ajoutée sur le prix du lait ?.....	16
Comparer temps de travail et coûts de production ? .....	16
Le temps de travail d'astreinte nécessaire pour produire 1000 litres de lait. ....	16
Optimiser la traite .....	16
L'agrandissement des troupeaux .....	17
Pour conclure.....	17

## Table des illustrations

### Tableaux

Tableau 1: Répartition des 24 diagnostics .....	4
Tableau 2: Caractéristiques générales des élevages enquêtés.....	5
Tableau 3: Caractéristiques de la main d'œuvre.....	5
Tableau 4: Caractéristiques des surfaces .....	7
Tableau 5: Caractéristiques du cheptel.....	7
Tableau 6: Caractéristiques de la production .....	8
Tableau 7: Temps de travail et temps disponible .....	9
Tableau 8: Temps de travail d'astreinte (TA) .....	10
Tableau 9: Temps de traite.....	12
Tableau 10: Temps des autres travaux d'astreinte .....	13
Tableau 11: Temps de travaux de saison (TS) .....	13
Tableau 12: Temps de travail administratif et de gestion.....	15

### Graphiques

Figure 1: Répartition des surfaces selon les groupes.....	7
Figure 2: Production laitière selon les groupes.....	8
Figure 3: TDC/PCB en fonction du nombre de PCB.....	9
Figure 4: Efficacité du travail d'astreinte (h/VL/an et h/UGB/an).....	10
Figure 5 : TA/VL en fonction de la taille du troupeau .....	11
Figure 6: Efficacité du travail d'astreinte (h/1000l/an) .....	12
Figure 7: Répartition du travail de saison .....	14
Figure 8: Efficacité du travail de saison .....	14
Figure 9: Travail d'Astreinte par UMO en fonction du lait produit par UMO .....	16

**Rédaction de la synthèse :** Cécile Pandrot (Aysel Conseil Elevage)

**Réalisation des diagnostics Actel :** Cécile Pandrot (Aysel Conseil Elevage), Sylvie Demoulin (Drôme Conseil Elevage), Frédéric Perrin (Elevageurs des Savoies), Thomas Bernard (Isère Conseil Elevage CIEL), Roseline Trambouze (Loire Conseil Elevage).

**Autres membres du groupe de travail :** Chloé Ménager (Ardèche Conseil Elevage), Cécile Lalaque (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche), Guy Jauneau (Chambre d'Agriculture de l'Isère), Nathalie Sabatté et Philippe Vuillet (Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc), Carole Roche (Rhône Conseil Elevage), Pascale Schaerer (Rhône-Alp' Elevage)

## Sigles utilisés et définition des notions travail

**CB (Cellule de Base)** : ensemble des travailleurs permanents pour qui l'activité agricole est prépondérante, en temps et en revenu, et qui organisent le travail au quotidien sur l'exploitation. La Main d'œuvre hors cellule de base est représentée par les bénévoles permanents et temporaires, les salariés, l'entraide et l'entreprise.

**ETP (Equivalent Temps Plein)**

**PCB (Personnes de la Cellule de Base)** : travailleurs permanents pour qui l'activité agricole est prépondérante, en temps et en revenu, et qui organisent le travail au quotidien sur l'exploitation. Chaque personne compte pour 1.

**SAU (Surface Agricole Utile)**

**SCOP (Surfaces en Céréales, Oléagineux, Protéagineux)**

**SFP (Surface Fourragères Principale)**

**TA (Travail d'Astreinte)** : Tâches non différables et non concentrables, telles que la traite, l'alimentation, le paillage et le raclage ou encore la surveillance des mises bas. Il est exprimé en heures par jour.

**TDC (Temps Disponible Calculé)** : Il correspond à la marge de manœuvre des exploitants : c'est le temps qui reste à la cellule de base pour effectuer d'autres tâches, agricoles ou non, qui ne sont pas comptabilisées par la méthode (entretien du matériel, des bâtiments, travail administratif,...) et aussi pour disposer de temps libre. Il est exprimé en heures par an et par personne de la cellule de base

**TR (Travail Rendu)** : Temps passé à l'extérieur, pour le compte de l'exploitation, en contrepartie de l'entraide reçue pour le travail de saison. Il est exprimé en journées ou demi-journées par mois.

**TS (Travail de Saison)** : Activités périodiques (différables et concentrables) concernant le troupeau (curage du fumier, parage, déparasitage...), les surfaces fourragères, les cultures. Il est exprimé en journées ou demi-journées par mois.

**UGB (Unités de Gros Bovins)**

**UMO (Unités de Main d'œuvre)** : une personne qui travaille à temps plein sur l'exploitation compte pour 1, une personne qui travaille à temps partiel compte pour la fraction de son temps : par exemple, 0,2 pour une personne qui consacre 20% de son temps à l'exploitation.

**VL (Vaches Laitières)**

## Sources

**Référentiel travail en élevages bovins lait**, synthèse de 190 Bilans Travail, RMT Travail en élevage, Edité par l'Institut de l'Elevage, décembre 2010.

**Amélioration des conditions de travail en élevage bovin lait** : Accompagnement à la mise en place d'un programme d'appui technique en Auvergne, Mémoire de Stéphanie Moulin (Enita Clermont), Groupement Viande Lait Massif Central et Institut de l'Elevage, 2005.

<http://www.reseaux-bovin-auvloze.fr/IMG/pdf/Annexes.pdf>

**La méthode Bilan Travail et son application**, B.Dedieu (Institut de l'Elevage) et G.Servière (INRA), 1999.

<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a38/99600177.pdf>

**Guide méthodologique pour l'analyse de groupe de « bilans travail » en exploitations d'élevage**, Sylvie Cournut et Annick Jordan (ENITAC), mars 2008.

<http://www1.clermont.inra.fr/add-trans/pdf/guidebilantravailcournut.pdf>

## 1. Contexte et méthode

Le Contrat Régional d'Objectif Filière Bovins Lait de la région Auvergne Rhône-Alpes a permis la constitution en 2015 d'un groupe de conseillers d'élevage spécialisés sur le travail. Des services sur l'organisation du travail ont pu être proposés aux éleveurs laitiers de la région, en partie financés par celle-ci. Deux méthodes sont utilisées pour faire un diagnostic de la situation :

- La méthode « Parlons travail » est une méthode qualitative qui s'appuie sur l'écoute et les ressentis. Sont pris en compte la perception de la charge de travail, la pénibilité et les relations avec les autres.
- La méthode « ACTEL » est reconnue au niveau national comme le bilan travail des éleveurs laitiers. Elle permet un bilan quantitatif et donc une comparaison à des références pour se situer au niveau de l'efficacité dans la réalisation des tâches. Le conseiller spécialisé réalise un entretien avec chaque associé afin de comptabiliser le travail réalisé en astreinte et en saison. Le résultat consiste en une photographie du travail à réaliser sur l'exploitation, avec une répartition par personne et par mois. La méthode comprend une notion de temps disponible calculé pour les associés. Cette notion met en évidence la souplesse dont ils disposent pour faire face aux aléas de travail.

Ce sont les résultats quantitatifs de 24 diagnostics réalisés en 2015-2016 avec cette seconde méthode qui sont présentés dans ce document, constituant les premières références régionales actualisées.

## 2. Synthèse de 24 diagnostics ACTEL

Sur 26 diagnostics réalisés sur 2015-2016, deux sont des systèmes isolés, non valorisables dans l'immédiat : un élevage avec robot de traite dans la Drôme et un élevage avec transformation dans la Loire.

Tableau 1: Répartition des 24 diagnostics

Sur les 24 diagnostics valorisables, neuf ont été réalisés dans l'Ain, six dans la Loire, deux en Isère et un en Savoie. Pour compléter le groupe, la synthèse a été augmentée des six diagnostics réalisés par Aysel Conseil Elevage en Saône-et-Loire. Ces élevages n'ont pas bénéficié des aides du CROF Bovins Lait.

Système	Effectif	Ain	Isère	Loire	S&L	Savoie
Plaine > 80 vl	5	1			4	
Plaine < 80 vl	12	5	1	4	2	
Montagne	7	3	1	2		1
<b>Ensemble</b>	<b>24</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
PCB = 1	12	4		5	2	1
PCB = 2	9	4	2	1	2	
PCB = 3 et +	3	1			2	

Les 24 diagnostics ont pu être répartis en trois groupes selon deux thématiques :

- leur localisation, entre Plaine et Montagne, et leur taille : les élevages de Plaine ont été scindés en deux groupes en fonction de la taille des troupeaux. Ainsi on obtient cinq grands troupeaux de Plaine, douze élevages de Plaine de moins de 80 vaches laitières et sept élevages de Montagne qui sont aussi des troupeaux de moins de 80 vaches.
- le nombre de Personnes de la Cellule de Base (PCB), qui sont les travailleurs permanents pour qui l'activité agricole est prépondérante, en temps et en revenu, et qui organisent le travail au quotidien sur l'exploitation. Ainsi on obtient douze élevages avec une seule Personne dans la Cellule de Base, neuf élevages à 2 PCB et trois élevages à 3 PCB et plus.

### 3. Caractéristiques des élevages enquêtés

Les 24 élevages enquêtés sont des systèmes laitiers spécialisés ou des systèmes « lait + cultures ». Ils produisent en moyenne 461 000 litres de lait avec 60 vaches laitières.

Leur SAU est de 115 ha, dont 44 ha de cultures. 1,9 Unités de Main d'œuvre (UMO) permettent cette production, dont 1,6 sont des UMO exploitant.

Il y a peu d'écart entre les structures de « Plaine < 80vl » et de « Montagne ». En « plaine < 80vl », la production laitière est un peu plus importante (+10%) avec le même nombre de vaches (46-47), et la SAU est moins importante (-20%) avec plus de cultures.

Tableau 2: Caractéristiques générales des élevages enquêtés

Système	Effectif	Lait produit (l)	Nb VL	UGB tot	SAU (ha)	Cultures (ha)	UMO	UMO expl.
Plaine > 80vl	5	902 000	112	171	243	148	3,3	2,8
Plaine < 80vl	12	358 000	46	71	74	22	1,6	1,4
Montagne	7	323 000	47	74	93	7	1,6	1,3
<b>Ensemble</b>	<b>24</b>	<b>461 000</b>	<b>60</b>	<b>93</b>	<b>115</b>	<b>44</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>
PCB = 1	12	278 000	40	61	75	14	1,3	1,0
PCB = 2	9	532 000	67	104	115	43	2,1	1,9
PCB = 3 et +	3	982 000	119	183	277	163	4,1	3,3
<i>Minimum</i>		<i>102 000</i>	<i>22</i>	<i>33</i>	<i>34</i>	<i>0</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>
<i>Maximum</i>		<i>1 051 000</i>	<i>130</i>	<i>209</i>	<i>300</i>	<i>220</i>	<i>4,5</i>	<i>4,0</i>

Les grands troupeaux de plaine étudiés sont des systèmes « lait + cultures » : 62% de la SAU est dédiée aux cultures.

#### a. La main d'œuvre

En moyenne, les exploitations enquêtées comptent 1,9 Unités de Main d'œuvre (UMO) dont 84% proviennent de la Cellule de Base (1,7 PCB).

Tableau 3: Caractéristiques de la main d'œuvre

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
PCB	<b>1,7</b>	1	2	3	2,8	1,4	1,3
<b>UMO</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>2,1</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>
dont % UMO salariée	<b>11%</b>	12%	5%	19%	14%	11%	9%
dont % UMO bénévole	<b>5%</b>	10%	3%	0%	2%	4%	11%
<b>% TA hors CB</b>	<b>9%</b>	<b>12%</b>	<b>4%</b>	<b>10%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>13%</b>
<b>% TS hors CB</b>	<b>17%</b>	17%	16%	21%	19%	17%	16%

Ainsi, les mains d'œuvre salariée et bénévole représentent respectivement 11 et 5% de la main d'œuvre totale. Elles sont moins présentes sur les collectifs à 2 PCB (seulement 8% de la MO totale). Les grands collectifs comme les petits emploient de la main d'œuvre salariée,

à hauteur de 19 et 12%. Si les petits bénéficient encore de main d'œuvre bénévole (10%), ce n'est plus le cas des grands collectifs. La main d'œuvre bénévole est aussi plus présente en Montagne (11%) qu'en Plaine (2 à 4%).

La part du Travail d'Astreinte (TA) délégué (hors CB) est de 9% quand la part du Travail de Saison (TS) délégué est de 17%. Le travail d'astreinte est peu délégué sur les collectifs à 2 PCB : 4% contre 10 à 12% pour les collectifs plus grands et plus petits. Il est plus délégué en Montagne (13%) qu'en Plaine (7 à 8%). Il y a moins d'écarts sur la délégation du travail de saison : elle est un peu plus importante sur les grands collectifs et les grands troupeaux (environ 20% contre 16-17% sur les autres groupes).

#### b. Les bâtiments et équipements

Une grande variabilité existe sur les bâtiments et équipements. Les élevages enquêtés sont cependant tous équipés de salles de traite et toutes les laitières sont en stabulation libre.

**Les bâtiments des vaches laitières** sont essentiellement des logettes (2/3 des élevages), plus fréquentes en Plaine qu'en Montagne. Les autres bâtiments sont des aires paillées.

	Logettes	Aire paillée
Plaine	12	5
Montagne	4	3

**Les installations de traite** sont majoritairement des salles de traite en épi double équipement (2/3 des installations), avec de 6 à 14 postes de traite.

En moyenne, l'ensemble des installations supportent 7 vaches par poste, avec des extrêmes allant de 4 à 14 vaches par poste.

Type d'installation	Nb d'install	Nb postes traite
Epi double équipement	16	6 à 14
Epi simple équipement	2	3 et 5
Traite arrière 1 quai	2	6 et 8
Traite arrière 2 quais	2	10 et 16
Tandem automatisé	2	6 et 8

22 des 24 installations sont équipées de décrochage automatique. Seulement 9 sont équipées d'un chien électrique (6) ou ont recours à un chien de troupeau (3).

**La distribution de l'alimentation et la réalisation du paillage** sont plus mécanisées en Plaine qu'en Montagne.

Distribution des fourrages	Plaine	Montagne
Mélangeuse/recycleuse	8	
Dessileuse/godet	8	2
Griffe à foin		1
Manuelle	1	4

Distribution des concentrés	Plaine	Montagne
Avec distribution des fourrages (mélangeuse, dessileuse)	11	
Seul / + DAC / + Auge	3 / 4 / 4	
DAC seul	1	3
Auge uniquement	5	4

Autres équipements	Plaine	Montagne
Moulin à farine	2	1
Griffe à foin (rangement)		3
DAL	4	1

Réalisation du paillage	Plaine	Montagne
Dessileuse/dérouleuse/mélangeuse	12	1
Manuel	5	4
Pas de paillage		1
Evacuation des déjections	Plaine	Montagne
Robot automatique	6	
Robot + Tracteur	7	3
Manuel	1	
Pas de raclage	2	4
Autres équipements	Plaine	Montagne
Video surveillance / détection vèlages	2	1
Détection de chaleurs	2	1
Quad / valet de ferme		2
Chien de troupeau	2	3

Les tableaux indiquent les nombres d'élevages équipés.

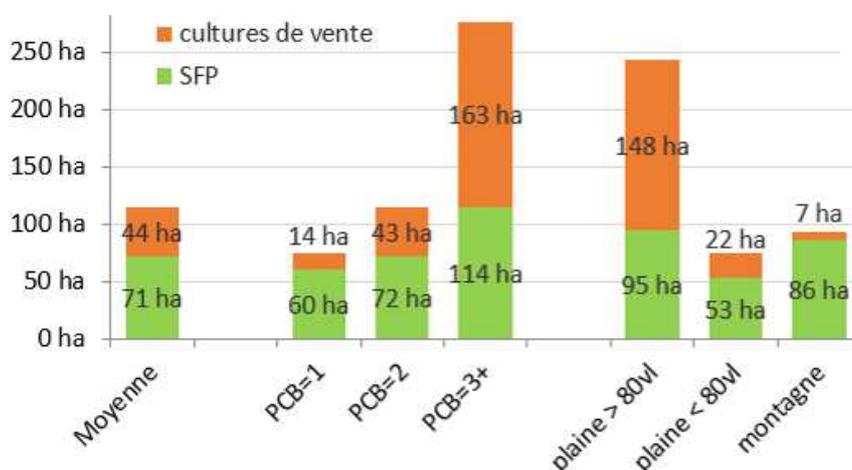
### c. Les surfaces

La surface moyenne des élevages enquêtés est de 115 ha de SAU, constituée à 72% de SFP.

Tableau 4: Caractéristiques des surfaces

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
<b>SAU</b>	<b>115 ha</b>	<b>75 ha</b>	<b>115 ha</b>	<b>277 ha</b>	<b>243 ha</b>	<b>74 ha</b>	<b>93 ha</b>
SFP / SAU	72%	82%	68%	42%	38%	73%	93%
Mais fourrage / SFP	22%	13%	30%	30%	34%	26%	4%
SCOP/SAU	28%	18%	32%	58%	62%	27%	7%
<b>SAU / PCB</b>	<b>70 ha</b>	<b>75 ha</b>	<b>57 ha</b>	<b>85 ha</b>	<b>90 ha</b>	<b>57 ha</b>	<b>77 ha</b>

Figure 1: Répartition des surfaces selon les groupes



à taille de troupeau équivalente, soit pour 46-47 vaches laitières. Les élevages de Montagne sont particulièrement herbagers, avec 93% de surfaces fourragères constituées à 96% de prairies. Pour les élevages de Plaine, le maïs fourrage représente 26% de la surface fourragère, qui elle-même représente 73% de la SAU.

### d. Le cheptel

Le cheptel moyen des élevages enquêtés est de 93 UGB pour 60 vaches laitières (VL). Les UGB présents sont presque exclusivement des UGB Lait.

Tableau 5: Caractéristiques du cheptel

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
<b>UGB totales</b>	<b>93</b>	<b>61</b>	<b>104</b>	<b>183</b>	<b>171</b>	<b>71</b>	<b>74</b>
UGB lait	91	61	102	178	165	71	74
<b>VL</b>	<b>60</b>	<b>40</b>	<b>67</b>	<b>119</b>	<b>112</b>	<b>46</b>	<b>47</b>
VL/UGB	65%	65%	64%	65%	65%	66%	64%
UGB / ha SFP	1,4	1,1	1,6	1,7	2,0	1,4	0,9
<b>UGB / PCB</b>	<b>57</b>	<b>61</b>	<b>52</b>	<b>56</b>	<b>64</b>	<b>53</b>	<b>60</b>

La SAU augmente avec la dimension du collectif de travail, passant de 75 à 277 ha selon le nombre de Personnes de la Cellule de Base. Ce n'est pas le cas de la SAU par PCB : avec une moyenne à 70 ha, elle est minimale pour 2 PCB, avec 57 ha, contre 75 ha pour 1 PCB et 85ha pour 3 PCB.

La SAU par PCB est plus élevée sur les grands troupeaux de plaine, 90 ha, qui sont des systèmes « Lait + Culture », avec 62% de la SAU dédiée aux cultures et 34% de maïs fourrage dans la SFP.

La SAU par PCB est aussi plus élevée en Montagne, 77 ha, qu'en Plaine, 57 ha,

Cinq grands troupeaux de plaine affichent une moyenne de 112 vaches laitières (VL) pour des cheptels composés de 83 à 130 vaches. Les dix-neuf autres cheptels, de Plaine ou de Montagne, sont constitués de 46 VL en moyenne, avec des troupeaux de 22 à 66 vaches.

Le cheptel moyen augmente avec la dimension du collectif de travail, mais le nombre d'UGB par Personne de la Cellule de Base est relativement stable, autour de 57, avec une variation de 52 à 64

selon les groupes. Le chargement (UGB / ha SFP) est plus important en Plaine qu'en Montagne, et aussi plus important sur les grands troupeaux de plaine.

Les 2/3 des cheptels sont de race Montbéliarde. Les autres races sont des Prim'Holstein (2 élevages), des Simmental (1 élevage) ou des races mixtes (3 élevages).

#### e. La production laitière

Globalement, les élevages enquêtés sont performants sur le plan technique. La productivité du travail varie de 102 à 388 000 litres de lait par UMO.

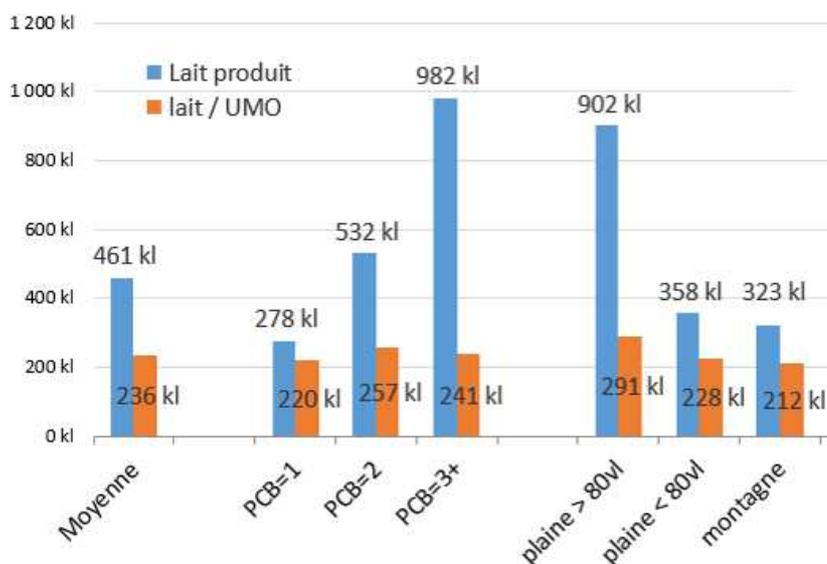
Tableau 6: Caractéristiques de la production

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
VL	60	40	67	119	112	46	47
<b>Lait / VL</b>	<b>7 426 l</b>	<b>6 809 l</b>	<b>7 975 l</b>	<b>8 245 l</b>	<b>8 114 l</b>	<b>7 469 l</b>	<b>6 861 l</b>
TB	38,8	38,4	39,4	38,5	38,5	39,4	37,7
TP	32,9	32,8	33,0	33,2	33,2	33,0	32,6
cellules	181	171	205	152	152	220	127
<b>Lait produit</b>	<b>461 kl</b>	<b>278 kl</b>	<b>532 kl</b>	<b>982 kl</b>	<b>902 kl</b>	<b>358 kl</b>	<b>323 kl</b>
<b>Lait par UMO</b>	<b>236 kl</b>	<b>220 kl</b>	<b>257 kl</b>	<b>241 kl</b>	<b>291 kl</b>	<b>228 kl</b>	<b>212 kl</b>

La production laitière moyenne est de 7426 litres par vache, avec 38,8 g/kg de taux butyreux (TB) et 32,9 g/kg de taux protéique (TP). Le taux cellulaire moyen est de 181 000. **Ces résultats proviennent du contrôle de performances**, les kilos de lait produit ayant été ramenés en litres de lait.

Le niveau de production laitière par vache progresse avec la dimension du collectif de travail et la dimension du cheptel pour les élevages de Plaine. Ces chiffres sont en corrélation avec la part de maïs fourrage dans la SFP. Les taux cellulaires sont maîtrisés dans tous les groupes.

Figure 2: Production laitière selon les groupes



Le lait produit par l'exploitation dépend directement de sa taille : de 278 000 litres pour les élevages à 1 PCB à 982 000 litres pour les élevages à 3 PCB et plus.

Avec 236 000 litres de lait par Unité de Main d'œuvre, la productivité du travail moyenne cache une grande variabilité entre les élevages : au niveau individuel, l'écart s'étend de 102 à 388 000 litres. Au niveau des groupes, il varie de 212 à 291 000 litres sur les plus opposés, les élevages extensifs de Montagne et les grands élevages intensifs de Plaine.

#### 4. Temps de travail et temps disponible

Le temps de travail pris en compte par la méthode n'est pas exhaustif. Il correspond aux travaux de production : travaux d'astreinte et de saison, ainsi qu'au travail rendu.

La gestion des imprévus, le travail administratif et de gestion et les travaux d'entretien des bâtiments et équipements ne sont pas pris en compte.

Tableau 7: Temps de travail et temps disponible

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
Temps travail total	4455 h	3307 h	4752 h	8156 h	7132 h	3790 h	3681 h
Temps travail / UMO	2441 h	2656 h	2300 h	2008 h	2251 h	2488 h	2497 h
TDC/PCB	667 h	551 h	774 h	810 h	747 h	653 h	634 h
Nombre de jours de congés / PCB	6 j	5 j	9 j	7 j	10 j	3 j	9 j
Nombre de week-end libérés / PCB	6	1	8	22	23	1	1
Nombre de Dimanches libérés / PCB	3	0	8	1	1	5	2

Sur cette base, le temps de travail total moyen est de 4455h par exploitation. Il croît avec la dimension de l'exploitation, passant de 3307h pour les élevages à 1PCB à 8156h pour les élevages à 3PCB et plus, soit une multiplication par un facteur de 2,5 seulement.

Ainsi, le temps de travail par UMO diminue de 25% quand la dimension augmente, passant de 2656h pour les élevages à 1PCB à 2008h pour les élevages à 3PCB et plus.

Le temps disponible calculé (TDC) est un indicateur de souplesse du système en matière de gestion du temps.

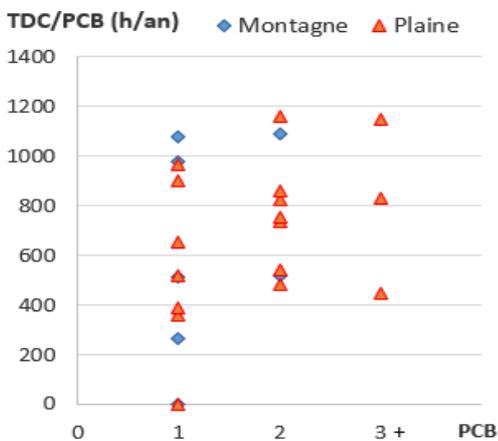
Avec 667h par Personne de la Cellule de Base en moyenne, le Temps Disponible Calculé des élevages enquêtés est assez faible. Il augmente avec la dimension des exploitations, passant de 551h pour les élevages à 1PCB à 810h pour les élevages à 3PCB et plus, soit une augmentation de 50%.

C'est le temps qui reste à la Cellule de Base pour effectuer d'autres tâches, agricoles ou non, qui ne sont pas comptabilisées par la méthode, et aussi pour disposer de temps libre. Il dépend :

- de la dimension de l'exploitation, UGB et SAU ramenés au nombre de Personnes de la Cellule de Base,
- de la part du travail réalisée par la Cellule de Base,
- de l'efficacité du travail, nombre d'heures de travail d'astreinte par UGB et nombre d'heures de travail de saison par hectare de SAU.

Les repères sont les suivants. En deçà de 600 heures, la situation est ressentie comme tendue. Il y a de peu de souplesse pour faire face à un aléa de travail. La marge de manœuvre pour assumer les tâches non comptabilisées par la méthode est considérée comme suffisante au-delà de 1000 heures : on peut envisager des travaux exceptionnels comme la construction de bâtiments, le développement d'un atelier voire la création d'une autre activité. A partir de 1200 à 1300 heures, on peut dégager du temps pour des activités non agricoles.

Figure 3: TDC/PCB en fonction du nombre de PCB



Cependant, la Figure 3 montre toute la variabilité qui se cache derrière ces moyennes. Seulement 4 des 24 élevages enquêtés atteignent les 1000h de temps disponible synonymes d'une marge de manœuvre confortable dans la gestion des aléas et autres tâches. Et ces 4 élevages sont dispersés dans les 3 catégories de PCB.

Ces temps sont inférieurs de 35% aux références nationales réalisées en 2010 sur les élevages Bovins Lait (synthèse de 190 Bilans Travail) : la référence moyenne était alors de 1030h de temps disponible par PCB, avec 780h pour les élevages à 1PCB et 1130h pour les élevages à 2 PCB et plus.

## 5. Le travail d'astreinte

Avec 5h par jour et par Unité de Main d'œuvre, le travail d'astreinte représente 70% du temps de travail de production. Ce travail est réalisé à 91% par la Cellule de Base.

Avec 3296h par exploitation, le travail d'astreinte compte pour 70% du temps de travail tel que défini dans le paragraphe précédent. Cela représente 1828h par Unité de Main d'œuvre (UMO), soit 5h par jour ou 35h par semaine. Ces temps diminuent avec l'augmentation de la taille du collectif : de près

de 5h30 par jour pour les élevages à 1PCB à moins de 4h par jour pour les élevages à 3PCB et plus. Ils sont sensiblement identiques pour les élevages de Plaine et de Montagne de moins de 80 vaches : environ 5h15, et inférieurs d'une heure pour les grands troupeaux de plaine, soit 4h15.

Tableau 8: Temps de travail d'astreinte (TA)

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
Total annuel	3296 h	2449 h	3606 h	5751 h	4968 h	2932 h	2725 h
TA en % temps travail	70%	70%	71%	68%	67%	72%	70%
TA par UMO	1828 h	1990 h	1751 h	1408 h	1552 h	1921 h	1864 h
TA en h / jour par UMO	5:00	5:27	4:47	3:51	4:15	5:15	5:07
TA en h / semaine par UMO	35 h	38 h	34 h	27 h	30 h	37 h	36 h
TACB / PCB	1917 h	2133 h	1735 h	1600 h	1659 h	2000 h	1961 h
% TA hors CB	9%	12%	4%	10%	8%	7%	13%

### a. Le travail d'astreinte par vache et par UGB

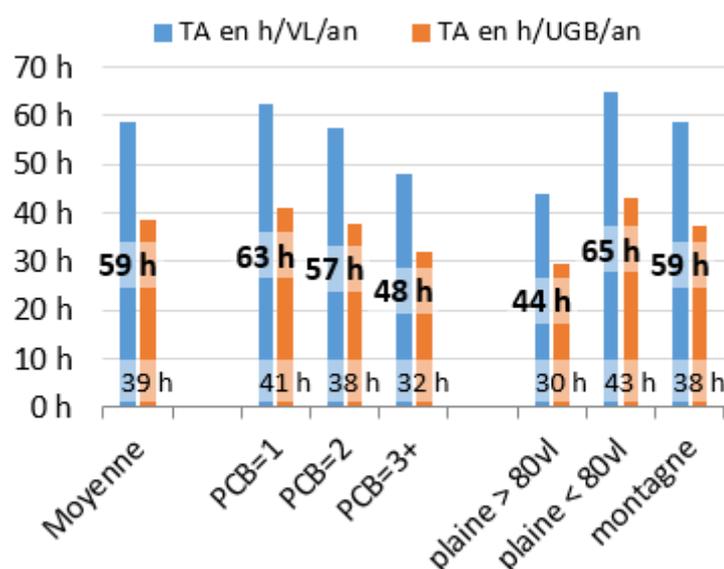
La moyenne de 59h par vache ou 39h par UGB cache une grande variabilité entre les élevages, plus importantes entre les élevages d'un même système qu'entre les systèmes.

Le rapport entre les temps de travaux et les dimensions de l'élevage permettent de définir un critère d'efficacité du travail d'astreinte.

Ainsi, en moyenne, chaque vache du troupeau génère 59h de travail d'astreinte chaque année. Si on prend la dimension de l'UGB, qui permet la comparaison avec d'autres espèces animales, on peut dire que chaque UGB génère en moyenne 39h de travail d'astreinte chaque année.

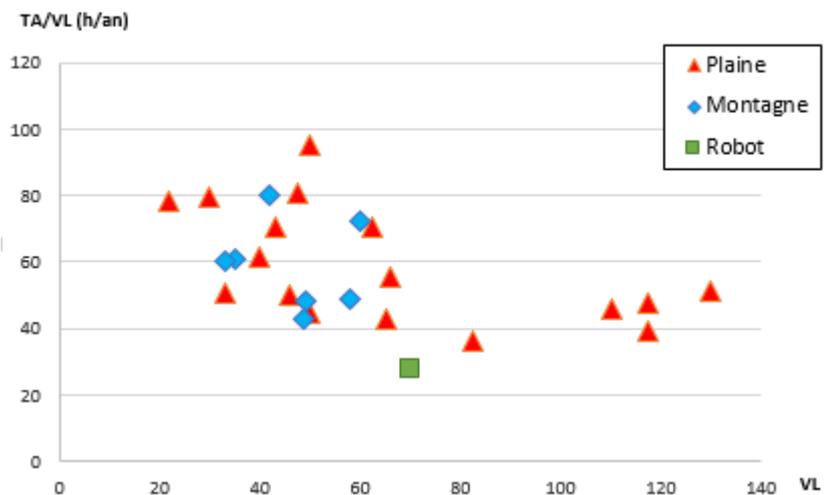
On ne retrouve pas les conclusions du référentiel travail en élevages Bovins Lait publié en 2010 (synthèse de 190 bilans travail) qui avait trouvé des temps plus élevés sur les élevages de Montagne que sur les élevages de Plaine. Ici, les élevages de Montagne sont plus efficaces que les élevages de Plaine de même dimension, avec 59h de travail d'astreinte par vache pour les premiers contre 65h pour les seconds.

Figure 4: Efficacité du travail d'astreinte (h/vL/an et h/UGB/an)



Si ces temps diminuent avec l'augmentation de la taille du collectif, c'est qu'ils sont en relation directe avec la taille des troupeaux, dont l'augmentation permet des économies d'échelle. Pourtant, le graphique suivant qui positionne chaque élevage enquêté sur le travail d'astreinte par vache en fonction du nombre de vaches du troupeau, montre toute la variabilité des résultats entre élevages : de 42 à 95h pour les élevages de Montagne, de 43 à 95h pour les élevages de Plaine de même dimension et de 36 à 51h pour les élevages de Plaine de plus de 80 vaches. Les résultats de l'unique élevage en système robot de traite enquêté ont été ajoutés sur ce graphique.

Figure 5 : TA/VL en fonction de la taille du troupeau



**Les variations sont plus importantes entre les élevages d'un même système qu'entre les systèmes.** Ainsi dans notre échantillon, certains élevages de 30 à 50 vaches sont aussi efficaces que des élevages de plus de 100 vaches, avec environ 50h de travail d'astreinte par vache.

Si chaque année, chaque vache du troupeau génère 59h de travail d'astreinte, 3 vaches supplémentaires ou 3 vaches improductives mobilisent environ 5 semaines de travail. Si l'augmentation de la taille du troupeau permet des économies d'échelle, d'après les dires des éleveurs, c'est surtout que le temps n'est pas extensible et qu'il faut bien arriver à faire le travail dans le temps disponible. La question qu'ils se posent est la suivante : fait-on moins bien par manque de temps ou sommes-nous plus efficaces en allant à l'essentiel ?

#### b. Le travail d'astreinte par 1000 litres de lait produits

8,2h de travail d'astreinte par 1000 litres de lait produits : une moyenne stable, des écarts variant quasiment du simple au double entre les groupes.

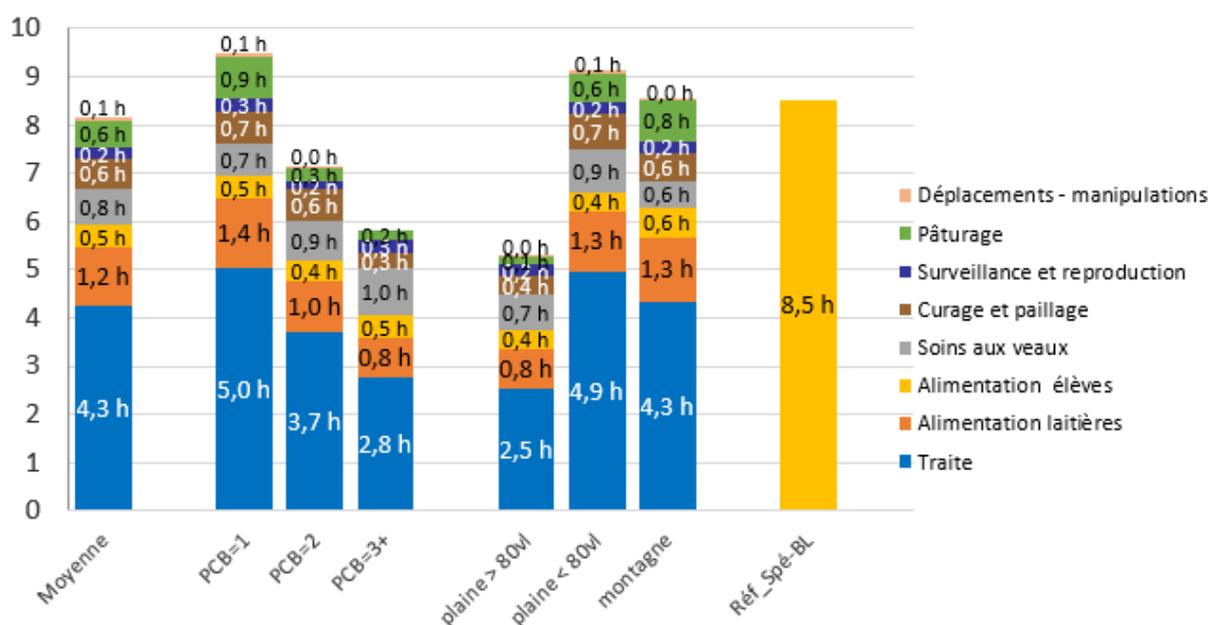
En élevage laitier, un autre critère intéressant à regarder est le temps de travail d'astreinte nécessaire pour produire 1000 litres de lait. Les différences entre catégories sur la dimension du collectif de travail sont encore plus importantes, car nous l'avons vu dans la section « production » (p8),

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
TA / 1000 litres	8,2 h	9,6 h	7,2 h	5,8 h	5,3 h	9,1 h	8,7 h

le litrage par vache augmente avec la dimension du collectif de travail sur cet échantillon. A l'inverse, les différences entre élevages de Plaine et Montagne de même dimension s'atténuent car la productivité par vache des élevages de Plaine est inférieure à celle des élevages de Montagne.

La synthèse des 190 bilans travail publiée en 2010 (référentiel travail en élevages Bovins Lait) établissait une moyenne de 8,5h de travail d'astreinte par 1000 litres de lait produit, pour les élevages laitiers spécialisés. On trouve donc une moyenne semblable, avec des vaches plus productives, c'est-à-dire que les temps par vache sont plus importants dans notre échantillon. Mais, dans une certaine mesure, n'est-ce pas le fait de passer plus de temps par vache qui permet cette meilleure productivité ?

Figure 6: Efficience du travail d'astreinte (h/1000l/an)



### c. La traite

Le temps de traite représente 51% du travail d'astreinte et constitue le premier poste à optimiser en vue de gagner du temps. En effet, les temps de traite sont très variables : de 2,5 à 5h par 1000l selon les groupes et de 2 à 9h sur les résultats individuels.

Le temps de traite commence avec la préparation de la salle de traite et le regroupement des vaches dans le parc d'attente. Il se termine avec le nettoyage du matériel et de la salle de traite. La traite au sens strict, de la préparation de la 1ère vache au décrochage de la dernière, représente 75% du temps de traite.

Tableau 9: Temps de traite

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
Total annuel	<b>1664 h</b>	1267 h	1836 h	2740 h	2307 h	1572 h	1363 h
Temps par jour	<b>4:33</b>	<b>3:28</b>	<b>5:02</b>	<b>7:30</b>	<b>6:19</b>	<b>4:18</b>	<b>3:44</b>
Temps par 1000l	<b>4,3 h</b>	<b>5,0 h</b>	<b>3,7 h</b>	<b>2,8 h</b>	<b>2,5 h</b>	<b>4,9 h</b>	<b>4,3 h</b>
Temps par VL	<b>30 h</b>	<b>33 h</b>	<b>30 h</b>	<b>23 h</b>	<b>20 h</b>	<b>35 h</b>	<b>29 h</b>
Débit (l/h)	<b>276</b>	229	307	367	409	234	253
Nb VL / poste traite	<b>7,0</b>	6,1	6,3	12,8	10,4	6,0	6,4

Les temps de traite sont très variables selon les élevages. On observe une variation de 2,5 à 5h de traite par 1000 litres produits selon les groupes, et de 2 à 9h par 1000 litres sur les résultats individuels, soit du simple au quadruple ! ... sans que ces différences puissent être attribuées aux systèmes de traite qui sont relativement similaires (voir p6).

La traite constitue le premier poste à optimiser en vue de gagner du temps car, avec une moyenne de 4h30 par jour et 1664h annuelles, les marges de manœuvre y sont importantes. Converti en temps salarié, la traite occupe en moyenne une personne à temps plein dans les élevages enquêtés, avec une variation de 0,8 ETP pour les élevages à 1PCB à 1,7 ETP pour les élevages à 3PCB et plus.

#### d. Les autres travaux d'astreinte

Les résultats sont moins variables pour les autres travaux d'astreinte. Le temps d'alimentation, 21% du temps de travail d'astreinte, est très stable avec 8h par UGB Lait.

Les autres travaux d'astreinte représentent en moyenne 4h20 par jour et 1627h annuelles, soit 18h par UGB. Le temps d'alimentation, 21% du temps de travail d'astreinte, est très stable avec 8h par UGB Lait, dont 2h pour l'alimentation des élèves. Les soins aux veaux, 11% du temps de travail d'astreinte, sont plus variables dans la mesure où ils sont parfois en partie réalisés pendant le temps de traite, et comptabilisés comme du temps de traite s'il n'est pas possible de les en dissocier.

Tableau 10: Temps des autres travaux d'astreinte

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
Total annuel	<b>1627 h</b>	1183 h	1759 h	3006 h	2658 h	1352 h	1362 h
TA hors traite en h/UGB	<b>18 h</b>	<b>20 h</b>	<b>18 h</b>	<b>16 h</b>	<b>15 h</b>	<b>20 h</b>	<b>19 h</b>
Temps par jour	<b>4:21</b>	<b>3:10</b>	<b>4:38</b>	<b>8:14</b>	<b>6:57</b>	<b>3:42</b>	<b>3:37</b>
✓ Alimentation	<b>1:52</b>	1:21	2:01	3:28	3:03	1:28	1:42
Alim / UGB lait	<b>8 h</b>	<b>9 h</b>	<b>8 h</b>	<b>8 h</b>	<b>8 h</b>	<b>8 h</b>	<b>9 h</b>
Dont alim élèves	<b>2 h</b>	2 h	3 h	2 h	2 h	3 h	2 h
✓ Pâturage	<b>0:28</b>	0:32	0:22	0:34	0:23	0:24	0:40
✓ Soins aux veaux	<b>1:10</b>	0:44	1:06	2:34	1:53	1:10	0:35
Soins veaux (h/veau)	<b>18 h</b>	23 h	12 h	20 h	15 h	27 h	7 h
✓ Curage et paillage	<b>0:40</b>	0:28	0:52	0:52	0:56	0:39	0:30
✓ Surveillance et repro	<b>0:21</b>	0:17	0:17	0:44	0:36	0:17	0:15

Ensuite, le curage et paillage représente 8% du temps de travail d'astreinte, le pâturage 6%, la surveillance et reproduction 3% et les déplacements et manipulations 1%.

#### 6. Le travail de saison

Avec 155 jours de moyenne par exploitation, soit 1,4 jour par ha de SAU, le travail de saison représente 24% du temps de travail. Ces tâches sont réalisées à 80% par la Cellule de Base.

Converti en temps salarié, le travail de saison correspond à 0,8 ETP en moyenne, avec une variation allant de 0,6 pour les élevages à 1PCB à 1,6 ETP pour les élevages à 3PCB et plus.

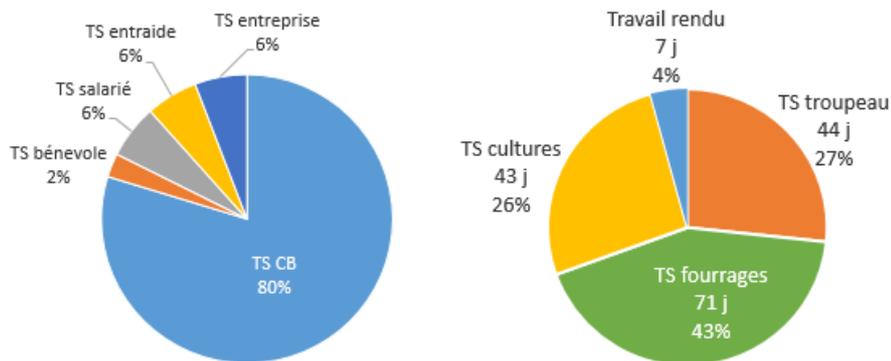
Il faut compter en moyenne 1,4 jour de travail de saison par ha de SAU. Le groupe le plus efficace descend à 1,1 jour par ha, sans doute grâce à une économie d'échelle qui est

toutefois inférieure à celle que l'on peut trouver sur le travail d'astreinte.

Tableau 11: Temps de travaux de saison (TS)

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
Total	<b>155 j</b>	111 j	159 j	320 j	292 j	116 j	125 j
TS troupeau	<b>44 j</b>	27 j	45 j	109 j	93 j	31 j	31 j
TS fourrages	<b>71 j</b>	65 j	71 j	95 j	85 j	59 j	82 j
TS cultures	<b>43 j</b>	22 j	44 j	116 j	114 j	26 j	15 j
Travail Rendu	<b>7 j</b>	4 j	7 j	19 j	19 j	5 j	1 j
TS / ha SAU	<b>1,4 j</b>	<b>1,5 j</b>	<b>1,4 j</b>	<b>1,1 j</b>	<b>1,2 j</b>	<b>1,5 j</b>	<b>1,4 j</b>
TS CB / PCB	<b>84 j</b>	93 j	71 j	85 j	96 j	76 j	88 j
% temps travail	<b>24%</b>	25%	23%	29%	30%	22%	25%

Figure 7: Répartition du travail de saison



Le travail de saison est réalisé à 80% par la Cellule de Base (CB). Les 20% délégués consistent en de l'entraide, du recours au salariat et à l'entreprise pour parts égales (6% chacun) et un peu de bénévolat (2%).

Le travail de saison est constitué pour 43% de travaux liés aux fourrages, de 27% de travaux liés au troupeau, de 26% de travaux liés aux cultures et de 4% de travail rendu en contrepartie de l'entraide. Les principales tâches du travail de saison et leurs temps associés sont récapitulés dans les tableaux ci-après.

### Principales tâches des travaux de saison

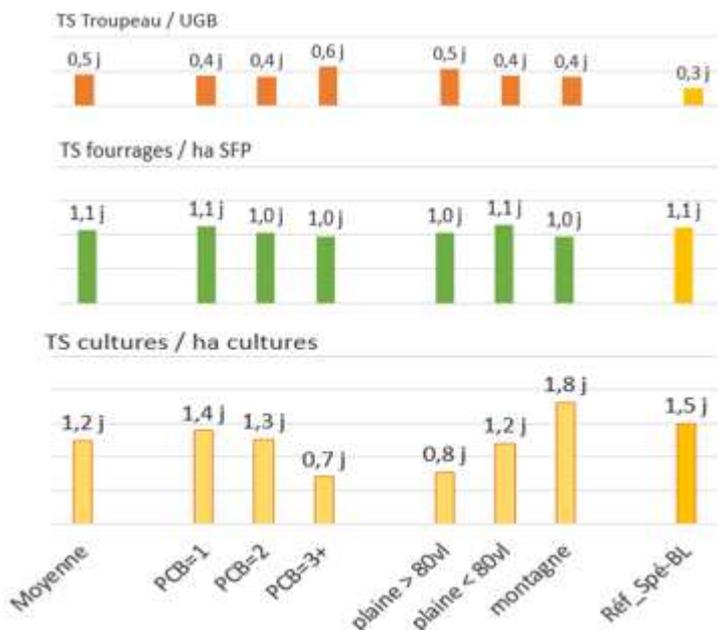
Moyenne par élevage, en jours par an, à partir de 12 élevages renseignés

TS TROUPEAU		Moyenne	TS FOURRAGES		Moyenne
Curage fumier		13	Foins et regain et enrubannage		24
Manutentions lisier		9	Clôtures		11
Suivi troupeau		9	Ensilage herbe		11
Mouvement d'animaux		8	Ensilage maïs		8
Echographie		4	Préparation et semis maïs		6
Parage		5	Entretien prairies		5
Ecornage		3	Entretien des haies		5
Déparasitage		1	Broyage des refus		4
<b>TS CULTURES</b>		<b>Moyenne</b>	Epandage fumier		3
Préparation semis		11	Semis dérobée		3
Moisson		8	Semis prairies		2
Paille		7	Engrais prairies		2
Traitement		7			
Déchaumage		6			
Travail du sol		5			
Engrais		5			

L'efficacité dans chaque catégorie est traditionnellement regardée au travers des dimensions qui lui sont associées. Ainsi le travail de saison du troupeau est regardé en fonction du nombre d'UGB. En

moyenne, on trouve une demi-journée de travail de saison troupeau par UGB sur les 24 élevages enquêtés. Pour le travail de saison des fourrages, il faut compter 1,1 jour par hectare de SFP, et pour le travail de saison des cultures, 1,2 jour par hectare de cultures.

Figure 8: Efficacité du travail de saison



Sur la Figure 8, les résultats des groupes ont été mis en regard des résultats des élevages spécialisés Bovins Lait (Réf\_Spé-BL) de la synthèse des 190 Bilans Travail Bovins Lait réalisée en 2010 au niveau national.

La variabilité entre les groupes est importante en ce qui concerne les travaux de saison des cultures, liée à la fois aux dimensions cultivées qui permettent des économies d'échelle, et aux conditions d'exploitation souvent défavorables en montagne : cailloux à ramasser, clôtures à mettre en place contre le gibier,... Les résultats sur les travaux de saison des fourrages sont par contre très stables, entre 1 et 1,1j de travail par an et par ha de SFP quels que soient les groupes.

Pour le travail de saison du troupeau, s'il est plus important pour les exploitations de plus grandes dimensions, c'est que les effectifs permettent de réaliser certains travaux en chantiers, qui sont alors comptabilisés comme du travail de saison et non plus comme du travail d'astreinte.

## 7. Le travail administratif et de gestion

Avec 30 jours par an par exploitation, il représente en moyenne 5% du temps de travail.

Le travail administratif et de gestion a une place particulière dans la méthode Actel qui permet, contrairement à la méthode Bilan Travail, de le comptabiliser. Avec 30 jours par an pour l'exploitation, il représente en moyenne 5% du temps de travail.

Tableau 12: Temps de travail administratif et de gestion

	Moyenne	PCB=1	PCB=2	PCB=3+	Plaine > 80vl	Plaine < 80vl	Montagne
<b>Total</b>	<b>30 j</b>	23 j	37 j	32 j	29 j	33 j	23 j
<b>Temps par PCB</b>	<b>142 h</b>	161 h	138 h	77 h	77 h	168 h	145 h
<b>% temps travail</b>	<b>5%</b>	5%	6%	3%	3%	7%	5%

Il est assez étonnant de constater que le temps par Personne de la Cellule de Base est deux fois moindre dans les grands collectifs (77h) que dans les plus petits (151h). On aurait pu penser que les temps de réunion et d'échange nécessaires dans ce type de structure compenseraient en partie l'économie d'échelle sur les enregistrements et les dossiers à traiter.

## Conclusion

### Comment mesurer la productivité du travail ?

La productivité du travail est généralement définie comme le litrage produit par Unité de Main D'œuvre, avec une limite dans les comparaisons : quelles sont les UMO prises en compte ?

- Dans notre échantillon, le litrage produit par UMO varie de 102 à 388 000 litres de lait. Mais certaines de ces UMO sont dédiées à d'autres ateliers que l'atelier lait. La méthode ne permet pas d'isoler les UMO dédiées à l'atelier lait. Ainsi, l'élevage le plus « productif » de l'échantillon étant en système « Lait + Cultures », sa « productivité » est ici sous-estimée : son litrage par UMO Lait est supérieur à 388 000 litres.
- Par contre la méthode prend en compte des UMO « cachées » comme les UMO bénévoles et la délégation du travail à une entreprise. Elle permet de définir et d'analyser la part de travail qui revient en propre à la Cellule de Base : 91% du temps de travail d'astreinte et 80% du travail de saison. Il semble que le travail bénévole soit de moins en moins présent dans les exploitations, remplacé par du travail salarié ou la sous-traitance à d'autres entreprises, augmentant de fait les coûts de production.

## Produire un maximum de litrage par UMO ?

Définir la productivité du travail comme le litrage produit par UMO fait penser qu'il faut produire un maximum de litrage par UMO pour augmenter sa productivité. Or la productivité du travail est le rapport de la valeur ajoutée au nombre d'heures travaillées. Si on définit cette valeur ajoutée en termes économiques, elle dépend du prix du lait vendu et des coûts de production.

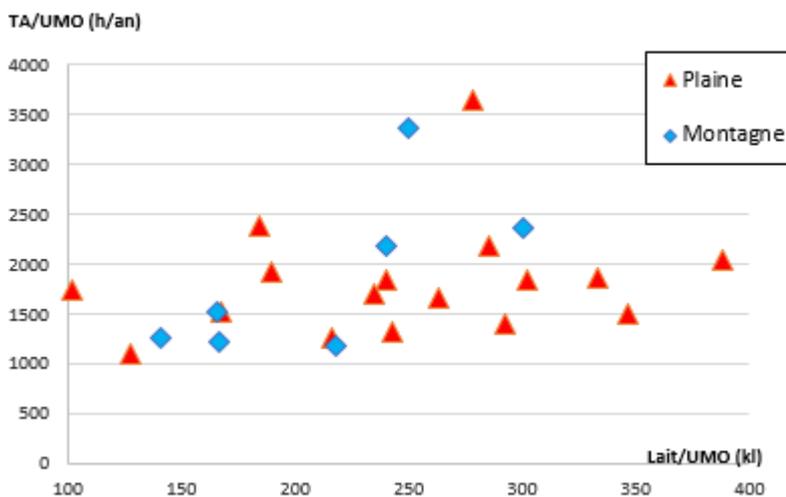
## Chercher la valeur ajoutée sur le prix du lait ?

Aujourd'hui, aucun critère économique n'est recueilli dans le cadre d'un diagnostic travail. Pourtant, nous pouvons dire que dans notre échantillon, les prix du lait payés aux producteurs qui sont tous livreurs de lait, sont très différents. En cette année 2016, ils varient pratiquement du simple au double entre les élevages qui livrent sous des AOP rémunératrices et les élevages qui livrent sur des prix basés sur des cours mondiaux en pleine crise.

## Comparer temps de travail et coûts de production ?

Pour ce qui est des coûts de production, une exploitation très autonome sur l'alimentation du troupeau aura sans doute des coûts d'aliments plus faibles en compensation de plus d'heures de travail pour produire cette alimentation. Un équilibre est à trouver et les diagnostics travail auraient grand intérêt d'être rapprochés des diagnostics de coûts de production. Car si les premiers ne comportent pas de notion économique, les seconds tels que réalisés par la méthode de l'Institut de l'Élevage ne comportent pas de notion de travail. Un prix du travail est affecté aux UMO, sans tenir compte de la variabilité de l'efficacité du travail entre les UMO.

Figure 9: Travail d'Astreinte par UMO en fonction du lait produit par UMO



Or on voit bien sur le graphique ci-contre que toute la variabilité des litrages par UMO, de 102 à 388 000 litres, s'obtient avec des temps de travail d'astreinte relativement semblables pour de nombreux élevages, entre 1500 et 2000h par UMO et par an.

Le temps de travail d'astreinte nécessaire pour produire 1000 litres de lait.

S'il est un critère à retenir pour juger de l'efficacité du travail en élevages laitiers, ce serait donc le temps de

travail d'astreinte nécessaire pour produire 1000 litres de lait. Nous l'avons vu, il est en moyenne de 8,2h par 1000 litres de lait produits pour les élevages laitiers spécialisés, moyenne stable car similaire aux références nationales établies en 2010. Cependant, il varie quasiment de 5 à 10h entre les groupes, et ces variations sont encore plus importantes entre les élevages au sein d'un même groupe : 5 à 17h pour les élevages de plaine de moins de 80 vaches.

## Optimiser la traite

Cette variabilité provient essentiellement des temps de traite qui sont extrêmement variables malgré des équipements similaires, et représentent 51% du travail d'astreinte. Converti en temps salarié, la traite occupe en moyenne une personne à temps plein dans les élevages enquêtés. Elle constitue donc le premier poste à optimiser en vue de gagner du temps.

Le temps d'alimentation, second poste qui représente 21% du temps de travail d'astreinte, est très stable avec 8h par UGB Lait. Les temps des autres travaux d'astreinte sont moins variables que la traite et pèsent beaucoup moins lourd dans le temps passé. Il en est de même pour le travail de saison qui est peu discriminant. Le travail de saison lié aux fourrages qui représente 43% des travaux de saison, est évalué à 1,1j de travail annuel par ha de SFP. Et le travail de saison lié au troupeau, 27% du travail de saison, équivaut à 0,5j de travail annuel par UGB.

### L'agrandissement des troupeaux

Chaque année, chaque vache du troupeau génère 59h de travail d'astreinte. Ainsi, 3 vaches supplémentaires ou 3 vaches improductives mobilisent environ 5 semaines de travail. Si l'augmentation de la taille du troupeau permet des économies d'échelle, d'après les dires des éleveurs, c'est surtout que le temps n'est pas extensible et qu'il faut bien arriver à faire le travail dans le temps disponible. Ceci expliquerait peut-être une variabilité moindre dans l'efficacité des élevages de plus de 80 vaches. La question qu'ils se posent est la suivante : fait-on moins bien par manque de temps ou sommes-nous plus efficaces en allant à l'essentiel ? La gestion semble difficile, avec justement peu de temps affecté au travail de gestion, à l'organisation du travail et à la planification des tâches. Ainsi, malgré les économies d'échelle possibles, certains élevages de 30 à 50 vaches sont tout aussi efficaces que des élevages de plus de 100 vaches, avec environ 50h de travail d'astreinte par vache.

### Pour conclure...

Comme toujours, c'est la cohérence du système qui est à rechercher. La maîtrise technique, économique et sociale doit primer sur l'agrandissement qui ne sera efficace que si les autres paramètres sont déjà maîtrisés. Il y a beaucoup à gagner à réfléchir à l'organisation du travail et à son optimisation, que ce soit dans des domaines très différents comme l'enchaînement des tâches, la circulation des hommes et des animaux, la communication entre associés, le management des salariés...

Cette synthèse n'est qu'une première mise. D'autres diagnostics viendront la compléter l'année prochaine. Si vous êtes éleveur, nous espérons que ces premiers résultats vont vous encourager à réaliser ce diagnostic chez vous pour faire le point sur votre situation afin d'améliorer votre temps et vos conditions de travail, selon vos objectifs et aspirations. A savoir qu'une aide de 330€ vous est accordée par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour réaliser ce diagnostic.